



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 2739

Texte de la question

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Touraine, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Louis Touraine. En cette journée mondiale du sida, ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

Monsieur le ministre, l'épidémie de sida continue de progresser. Nous savons aujourd'hui que, pour la contrôler, il faut dépister et traiter tous les séropositifs. Les 50 000 Français porteurs du virus sans le savoir transmettent l'infection. Après un dépistage, ils deviennent plus précautionneux. Surtout, les trithérapies font chuter la quantité de virus dans leur organisme, ce qui permet une réduction très appréciable de la contagiosité.

Il a donc été opportun de corriger l'avant-projet de plan sida 2010-2014, en tenant compte des critiques du Conseil national du sida, de la Conférence nationale de santé et de beaucoup d'entre nous. Dorénavant, le plan inclut le dépistage généralisé et envisage de rattraper le retard de notre pays en termes de tests rapides.

Mais il n'y aura pas d'efficacité sans moyens humains et budgétaires appropriés.

Il importe en effet de diffuser les messages, d'organiser et de réaliser les tests de dépistage, de prendre en charge le traitement et le suivi des 50 000 sujets infectés supplémentaires, ce qui n'est compatible ni avec les regrettables mesures actuelles de réduction du nombre de services hospitaliers spécialisés, ni avec la diminution des effectifs de médecins, y compris généralistes, et d'infirmières. Il n'est pas raisonnable non plus de réduire le soutien financier aux associations qui vont accueillir davantage de malades.

Enfin, limiter la propagation suppose de traiter tous les malades sur notre sol et donc de revenir sur le choquant amendement Mariani, qui stipule que les malades étrangers ne peuvent pas bénéficier dans notre pays des thérapeutiques nécessaires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Enrayer l'épidémie est maintenant devenu possible. Êtes-vous prêt, monsieur le ministre, à adopter une attitude moins frileuse et à amplifier très fortement les moyens dévolus à la lutte contre le sida ? Envisagez-vous, au moins pour des raisons de santé publique, de faire abroger l'amendement et les dispositions qui empêchent de soigner correctement les patients étrangers en France ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, il est permis de penser que, pendant une journée au moins, en cette journée de lutte contre le sida, on pourrait laisser de côté un petit peu les positions partisanses *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR)* et reconnaître une chose au moins, que c'est une action collective, rassemblée, qui permettra de faire reculer cette terrible épidémie, cette terrible maladie. Rien de plus, rien de moins que cela.

M. Patrick Lemasle. Prenez vos responsabilités !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Vous avez parlé de la contribution des uns et des autres. Tant mieux en effet que le plan 2010-2014, qui a été lancé par Roselyne Bachelot, tienne compte de la contribution de chacun, si cela permet de faire reculer cette maladie.

Mais, vous l'avez dit, tous les aspects sont importants dans la prise en charge du sida et une chose est certaine, c'est que le dépistage généralisé, que nous avons voulu instituer et auquel vous souscrivez vous-même, est un axe majeur.

Qui va porter ce dépistage ? L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, à travers des campagnes de promotion et d'information, mais aussi les médecins, qui ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Ne me dites pas que le nombre des médecins est en recul, ce n'est pas vrai. Ne me dites pas que les moyens sont en recul, ce n'est pas vrai. Les moyens sont sanctuarisés, ils ont même vocation à pouvoir augmenter pour répondre aux besoins qui sont les nôtres.

Nous avons bien conscience que la France a un rôle clef à jouer à l'international. Nous l'avons d'ailleurs toujours porté dans les sommets mondiaux sur le sida, je me souviens notamment m'être rendu à Toronto. Mais si la France a décidé d'augmenter de 20 % sa contribution triennale, c'est parce que nous sommes persuadés que ce rôle, nous devons le jouer aussi bien à l'intérieur de nos frontières qu'à l'international.

Nous étions tous ensemble pour applaudir le professeur Rozenbaum. Soyons ensemble pour lutter contre le sida. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Touraine](#)

**Circonscription :** Rhône (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2739

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 2010